

FORMATION F2

Intitulé : « Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied (au sens de la R408) et roulant (au sens de la R457) »

Missions	Activités
Agir en acteur responsable	<ul style="list-style-type: none">✓ Préserver sa santé et celle des autres travailleurs ;
Vérifier un échafaudage de pied conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004	<ul style="list-style-type: none">✓ Recueillir les éléments permettant de réaliser la mission ;✓ Réaliser l'examen d'adéquation de l'échafaudage ;✓ Réaliser l'examen de montage et d'installation de l'échafaudage ;✓ Réaliser l'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage ;✓ Donner un avis sur le maintien en service de l'échafaudage et le cas échéant en spécifiant les réserves ;✓ Rédiger un compte-rendu de vérification / un procès-verbal de réception;✓ Communiquer et rendre compte ;
Réaliser des vérifications sur l'échafaudage	<ul style="list-style-type: none">✓ Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied ;